

Le chiffre de toute la population est de 1992 âmes, savoir : 162 Canadiens, 65 Métis canadiens, 1739 Iroquois catholiques et seulement 26 Iroquois protestants (5 familles).

Les communicants sont au nombre de 1293 ; 166 canadiens et métis, et 1127 iroquois.

La plus grande partie de la population (1546 âmes ou 344 familles) est groupée dans le village. L'autre partie (446 âmes ou 90 familles), est dispersée dans la campagne appelée le *Bois de la Réserve*. Ces 90 familles, et quelques-unes de celles qui résident au village, s'adonnent à l'agriculture avec intelligence et succès, lorsqu'il plaît à Dieu, comme cette année, de bénir les fruits de la terre et de donner un temps propice aux moissons.

Au village, l'on voit représenté un peu de toutes les industries et de tous les métiers. Il y a des marchands, des boulangers, des bouchers, des charpentiers, des forgerons, des carriers et tailleurs de pierre, des fabricants de crosses et de raquettes. Mais l'industrie principale est la confection d'objets de fantaisie montés en *rassudes* (fausses perles). Ce sont surtout les femmes qui sont occupées à ce travail ; et les hommes, souvent même des familles entières vont les vendre au près ou au loin, jusqu'en Californie et jusqu'au Texas. Il y a actuellement environ 200 personnes absentes de la mission pour cette raison.

Il y a eu augmentation de 200 âmes depuis l'année 1876, et de 30 âmes depuis 1888, ce qui fait une augmentation annuelle de 6 par 1000.

---

## LE PROCES DE MONSIEUR L'ARCHÊVEQUE D'AIX

---

### **Discours de Monsieur à ses juges, (cour d'appel de Paris, 24 novembre 1891).**

Un ancien curé, devenu archevêque, qui pendant vingt-deux ans n'a parlé qu'à des ouvriers et à leurs enfants, pour leur apprendre à aimer Dieu et la France, pourrait être intimidé devant des juges qu'il n'avait jamais vus sur leurs sièges, ni de près, ni de loin. Heureusement il n'en est rien. Dieu m'a promis pour le moment actuel son assistance spéciale. J'ai, de plus, le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai fait mon devoir et usé de mon droit.

Je professe un grand respect pour la justice, qui est, après la religion,